

Capsule « *Unité sans violence* » (5)

École St-Romain

Encore cette année, plusieurs enfants se sont engagés à rejoindre l'équipe des brigadiers scolaires. Lors des récréations, les brigadiers observent et soutiennent les élèves dans la résolution de conflits. Tous les intervenants de l'école sont aussi impliqués à contrer l'intimidation que ce soit par des activités sur l'intimidation, par l'observation, l'écoute ou par le soutien lors de conflits. L'école joue un grand rôle de prévention, mais c'est en travaillant ensemble qu'on pourra outiller vos enfants à mieux faire face à l'intimidation et ainsi diminuer son impact.

L'intimidation, parlons-en...

Cette cinquième capsule a pour but de faire la distinction entre un conflit et une situation d'intimidation, afin qu'on puisse mieux orienter nos interventions.

Conflits	Intimidation
Au départ, il n'y a pas d'intention de blesser ou de faire de la peine.	Il y a une intention de blesser ou de faire de la peine.
Il est occasionnel ou peu fréquent.	Les paroles blessantes ou les gestes d'agression sont répétitifs.
Les forces physiques et psychologiques sont assez égales entre les deux parties.	L'agresseur est plus fort psychologiquement et/ou physiquement.
Les personnes impliquées sont souvent des amis.	Les personnes impliquées ne sont généralement pas des amis.
Le conflit survient suite à un désaccord, une différence d'opinion ou de perception.	L'intimidation survient sans motif valable.
Les deux parties impliquées réagissent avec émotions.	L'agresseur n'a peu ou pas de réactions émotives contrairement à la victime.
Après une discussion et des excuses mutuelles, les deux parties se sentent satisfaites du règlement de la solution.	À moins de dénoncer, la situation perdure et peut s'aggraver.

Source : L'intimidation à notre école, on n'en veut pas qu'on se le dise, CSMB, 2007.

Dans notre prochaine capsule, nous dresserons un portrait général des « acteurs » de l'intimidation.